Audit sur les finances de la commune en 2014

"La présente étude a été réalisée en juillet 2014 et concerne les exercices 2010 à 2013. Dans le cadre de cette analyse, les données valorisées proviennent des comptes de gestion des quatre derniers exercices du budget principal et sont exprimées en milliers d'euros ou en euro par habitant (extrait de l'audit)".

Les moyennes utilisées pour mettre en perspective les données de la collectivité sont comparées avec les collectivités de taille et de régime fiscal identique au niveau régional, et sont issues des fiches d'Analyse des Equilibres Financiers Fondamentaux (fiches AEFF).

Principaux constats

En raison de la baisse des produits de fonctionnement réels conjuguée à la hausse des charges, essentiellement au cours du dernier exercice, la collectivité ne parvient plus à dégager d'autofinancement net à compter de 2013.

Le fonds de roulement fin 2013 est trois fois inférieur à la moyenne de comparaison, ce qui signifie que la commune ne dispose pas de réserves importantes.

En matière de fiscalité, que ce soient les taux votés par la commune ou les bases d'imposition déjà supérieurs aux taux et bases moyens de comparaison, n'offrent pas de marges de manœuvre à la commune.

De même, bien que l'encours de dette soit d'un niveau inférieur aux moyennes, un nouveau recours à l'emprunt risquerait de détériorer davantage les équilibres financiers de la collectivité compte tenu de l'absence d'autofinancement."

Document(s)
Analyse financière de la Ville de Meulan-en-Yvelines